ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 19 MARS 1978

2° Circonscription - Asnières

Union pour la Majorité

Georges TRANCHANT

Président de la Délégation des Hauts de Seine de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Chevalier de la Légion d'Honneur

Croix du Combattant Volontaire de la Résistance



candidat pour le maintien
des libertés républicaines
contre le programme collectiviste
des socialo-communistes

présenté et soutenu par

Jacques CHIRAC,

Yves CORNIC, député sortant

Michel MAURICE-BOKANOWSKI

Sénateur-Maire,
et le Conseil Municipal
de la Ville d'Asnières



suppléante,

Michelle VERGE

Conseiller Général des Hauts-de-Seine,
Conseiller Municipal d'Asnières.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Merci aux électrices et aux électeurs d'Asnières qui m'ont fait confiance pour les représenter au second tour.

Aux Asniérois qui m'ont soutenu dès le premier tour, doivent se joindre ceux qui, voulant le progrès social refusent le collectivisme.

Je compte sur les voix de tous les républicains épris de liberté pour battre largement le candidat de la gauche, otage du Parti Communiste.

Je leur promets de travailler la main dans la main avec le Maire, la Municipalité et le Conseil Municipal d'Asnières pour faire progresser l'équipement de notre cité, et comme je l'ai promis, essayer de régler les problèmes locaux d'emploi et d'industrialisation.

Sur le plan national, je me battrai pour les institutions, les prérogatives du Président de la République. et l'amélioration de la vie des Français.

Vive ASNIÈRES ! **Vive la FRANCE !**

Vu : LE CANDIDAT

Imp. Nouv. — 92600 ASNIERES